

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: An 30 fr. Six mois 16 fr. Trois mois 9 fr.

ABONNEMENTS: An 30 fr. Six mois 16 fr. Trois mois 9 fr.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continué, jusqu'à réception d'avis contraire.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame-de-Vie; à Nancy, chez M. BOURG, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITE.

ROUBAIX, LE 5 FÉVRIER 1883

LES COMPENSATIONS

Les violations du droit, les atteintes à la liberté sont toujours odieuses et rien ne peut les excuser; mais, par un phénomène qu'explique la faiblesse de la nature humaine, les nations acceptent quelquefois l'arbitraire et le despotisme; elles vont même jusqu'à le consigner dans un bill d'indemnité lorsqu'elles y trouvent, au point de vue de leur prospérité, de leur bien-être, de leurs intérêts immédiats, des satisfactions et des compensations manifestes.

Les deux Empires ont pu impunément courber la liberté sous le césarisme, et, malgré le double coup d'État qui fut leur origine, vivre et dominer pendant bien des années, parce qu'ils ont donné à la France, le premier le prestige, l'orgueil et l'enthousiasme de la gloire à côté d'une organisation puissante; le second un développement inouï de richesse dans la sécurité de l'ordre rétabli. Devant cette grandeur nationale et ces biens matériels, on a, en quelque sorte, oublié les violences du début et subi sans trop murmurer l'absolutisme.

siègent dans les cours et tribunaux. Encore une loi d'expulsion qui livrera tous les représentants de la justice à l'arbitraire du gouvernement.

Pendant ce temps, les plus urgentes réformes, les questions les plus capitales resteront en souffrance. La situation cependant est grave et réclame toute la sollicitude des pouvoirs publics.

Le crédit de l'Etat est atteint sur le marché financier. Les budgets sont en déficit. Toutes les grandes valeurs sont fortement déprimées par suite du malaise général, et surtout à cause de la menace d'expropriation qui pèse sur les principales Compagnies de chemins de fer. Les revenus publics sont en diminution considérable, et, tandis que les recettes du Trésor décroissent, ses dépenses augmentent énormément.

Les masses ouvrières, dont tout nous commande de nous préoccuper dans l'ordre politique et social; agitent, ne voyant jamais se réaliser les institutions de prévoyance ni les réformes saluaires qu'on leur promet sans cesse et qu'on oublie toujours. Dans leur désespoir, elles deviennent la proie facile des révolutionnaires radicaux et grossissent l'armée de la démagogie et de l'anarchie.

Et c'est quand nous devrions songer à tous ces dangers, à tous ces besoins, à toutes ces revendications, que nos représentants perdent leur temps au manifeste imposant du prince Napoléon et aux soi-disant complots royalistes.

Les crises à l'état chronique, dans l'ordre politique, financier, agricole, commercial, industriel et social, comme nous le voyons aujourd'hui, le malaise dans les intérêts, l'appauvrissement de la fortune publique et privée, sont, pour le gouvernement, des périls bien autrement redoutables que tous les complots des partis hostiles.

On dira de moi: Les catholiques ne sont pas des citoyens; Les patrons ne sont pas des citoyens; Les rentiers ne sont pas des citoyens; Les députés réactionnaires ne sont pas des citoyens.

UNE LETTRE DE VICTOR HUGO

Vers la fin de la séance de jeudi, M. Mézières, membre de l'Académie française et député de Brégy (Mauricie et Moselle), est monté à la tribune pour protester contre les attaques passionnées dirigées contre un officier général de l'armée française, dont l'honorable député a l'honneur d'être le confrère à l'Académie.

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« Si la Constitution de nos jours n'est que le résultat d'un cabinet sous le régime de la République, elle dit aussi que chaque membre d'un ministère est personnellement responsable de ses actes et de son opinion. Il peut donc le soutenir, en se séparant de ses collègues, sans abandonner son poste et sans les engager. Or, dans les circonstances actuelles, quel était le devoir d'être de M. le général Billot? C'était de garder sa position en vue militaire et de vaincre ou de succomber à la tribune. »

« Qui sait si M. le général Billot, grâce à son éloquence, grâce à la chaleur de la conviction avec laquelle il s'est défendu les causes dont il a su reconnaître la justice et le bon droit, n'eût pas trouvé des échos, des accents qui eussent produit une impression assez forte sur le Parlement pour le ramener à son opinion et lui assurer une victoire bien belle, celle de la conservation et du respect de l'état des officiers. »

« Vainqueur, il acquerrait une force, un prestige considérable, qui lui confieraient le maintien de sa position de ministre de la guerre et qui lui permettraient de pour suivre rapidement l'achèvement de notre reorganisation militaire. »

« Vaincu, il se retirait alors succombant devant le nombre, mais avec la conscience d'avoir soutenu hardiment, au grand jour, une noble cause et avec la certitude d'être porté dans sa retraite la réputation d'un soldat vigoureux. »

« Et si sa démission avait la suite, on le dit avec regret, le général Billot se retirait en homme sage, en homme qui ne pouvait pas en homme fort. »

« Cette démission a, d'ailleurs, des conséquences graves dans les discussions parlementaires qui ont lieu à la Chambre et dans les discussions ministérielles. »

« Ce qui n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

« On n'a à s'occuper ici que de ce qui concerne M. le général Billot. L'armée tout entière, d'accord en cela avec les personnes de bon sens et de sentiments supérieurs aux passions électorales d'une politique aveugle, qui s'inspirent avant tout du respect des principes sociaux et de l'intégrité des droits consacrés par des lois qui ne peuvent subir aucune rétroactivité, applaudira l'attitude très correcte que le ministre de la guerre a eue, devant la commission de la Chambre et au milieu de ses collègues du cabinet, à l'égard de la situation militaire des princes d'Orléans. »

FRUILLETON DE 5 FÉVRIER — 23 —

Pauvre fille

PAR HIPPOLYTE AUDEVAL

XV

Un joli ménage

(SUITE)

— C'est dommage! murmura le peintre désappointé. Dans les drames pourtant, les personnages ont beau être possédés par les passions les plus violentes, ils exultent tout avec le plus grand sang-froid et ils se rappellent tout au bon moment.

— Au revoir! dit amicalement l'ancien caporal quand son ex-soldat s'éloigna. Puis les jours s'écoulaient... Fernando était heureux, sa jeune épouse se fortifiait et se retrempeait dans ses exquises qualités.

— Oh! je ne me fais aucune illusion, dit Fernando. Et en ai je besoin, d'ailleurs, à présent que la honte de mes amis me rend la vie si douce?

— Vos amis! s'écria Lucien. Et il allait la supplier de le compter parmi eux. Mais pénétré de respect pour la pauvreté et la beauté de Fernando, il ne voulut pas réclamer si vite le titre qu'il ne croyait point mériter encore, et il n'ajouta rien à ses paroles.

— Au revoir! dit amicalement l'ancien caporal quand son ex-soldat s'éloigna. Puis les jours s'écoulaient... Fernando était heureux, sa jeune épouse se fortifiait et se retrempeait dans ses exquises qualités.

— Oh! je ne me fais aucune illusion, dit Fernando. Et en ai je besoin, d'ailleurs, à présent que la honte de mes amis me rend la vie si douce?

— Vos amis! s'écria Lucien. Et il allait la supplier de le compter parmi eux. Mais pénétré de respect pour la pauvreté et la beauté de Fernando, il ne voulut pas réclamer si vite le titre qu'il ne croyait point mériter encore, et il n'ajouta rien à ses paroles.

— Au revoir! dit amicalement l'ancien caporal quand son ex-soldat s'éloigna. Puis les jours s'écoulaient... Fernando était heureux, sa jeune épouse se fortifiait et se retrempeait dans ses exquises qualités.

— Oh! je ne me fais aucune illusion, dit Fernando. Et en ai je besoin, d'ailleurs, à présent que la honte de mes amis me rend la vie si douce?

— Vos amis! s'écria Lucien. Et il allait la supplier de le compter parmi eux. Mais pénétré de respect pour la pauvreté et la beauté de Fernando, il ne voulut pas réclamer si vite le titre qu'il ne croyait point mériter encore, et il n'ajouta rien à ses paroles.

— Au revoir! dit amicalement l'ancien caporal quand son ex-soldat s'éloigna. Puis les jours s'écoulaient... Fernando était heureux, sa jeune épouse se fortifiait et se retrempeait dans ses exquises qualités.

— Oh! je ne me fais aucune illusion, dit Fernando. Et en ai je besoin, d'ailleurs, à présent que la honte de mes amis me rend la vie si douce?

— Vos amis! s'écria Lucien. Et il allait la supplier de le compter parmi eux. Mais pénétré de respect pour la pauvreté et la beauté de Fernando, il ne voulut pas réclamer si vite le titre qu'il ne croyait point mériter encore, et il n'ajouta rien à ses paroles.

— Au revoir! dit amicalement l'ancien caporal quand son ex-soldat s'éloigna. Puis les jours s'écoulaient... Fernando était heureux, sa jeune épouse se fortifiait et se retrempeait dans ses exquises qualités.

— Oh! je ne me fais aucune illusion, dit Fernando. Et en ai je besoin, d'ailleurs, à présent que la honte de mes amis me rend la vie si douce?

— Vos amis! s'écria Lucien. Et il allait la supplier de le compter parmi eux. Mais pénétré de respect pour la pauvreté et la beauté de Fernando, il ne voulut pas réclamer si vite le titre qu'il ne croyait point mériter encore, et il n'ajouta rien à ses paroles.